



## Communiqué

Pour diffusion immédiate

### Un Centre de la petite enfance à Sainte-Hélène-de-Bagot

#### 60 places en CPE octroyées, dont 10 pour les enfants de moins de 18 mois

**Sainte-Hélène-de-Bagot, le 07 février 2022** – Monsieur Mathieu Lacombe, ministre de la Famille, annonce l'octroi de 60 places subventionnées en service de garde, dont 10 places seront pour les enfants de moins de 18 mois, pour le projet préparé en collaboration avec le CPE-BC Plus Grand que Nature et la municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot.

Le CPE-BC Plus Grand que Nature sera gestionnaire du service et offrira un milieu de garde éducatif, chaleureux et personnalisé aux enfants. Sa mission éducative se veut inclusive. Il adapte ses pratiques pour respecter le rythme d'apprentissage et l'unicité de chaque enfant.

La Municipalité aura à ériger le bâtiment pour la mise en place de la nouvelle installation au cours des 24 prochains mois, et ce, afin d'accueillir les enfants de la Municipalité et des environs. Au cœur de l'avenir de demain, les enfants occupent une grande place dans les préoccupations de bien-être et de sécurité de la Municipalité.

« L'arrivée d'un CPE dans notre Municipalité est une plus-value de grande importance. Nous travaillons depuis des années à l'obtention d'un tel service pour les enfants et les parents. C'est avec une grande fierté, en mon nom et au nom du conseil, que nous travaillerons de concert pour la mise en œuvre de ce beau projet avec le CPE et avec le ministère de la Famille » a précisé monsieur Réjean Rajotte, maire.

« En mon nom personnel et au nom du conseil d'administration, c'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous accueillons la nouvelle. Les enfants de la Municipalité seront choyés d'être accompagnés quotidiennement par l'équipe formidable du CPE-BC Plus Grand que Nature » exprime madame Myriam Bélisle, présidente du conseil d'administration du CPE.

Cette initiative concertée entre le CPE-BC Plus Grand que Nature et la municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot démontre l'importance accordée à l'amélioration de l'offre en matière de services de garde éducatifs à l'enfance et à répondre aux besoins des parents. Cette initiative est grandement reconnue du ministère de la Famille qui appuiera et accompagnera le CPE et la Municipalité dans la réalisation de ce beau projet.



Dans l'ordre, monsieur André Lamontagne, Député de Johnson, CAQ, Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et Ministre responsable des régions du Centre-du-Québec et de Chaudière-Appalaches, madame Micheline Martel, directrice générale et monsieur Réjean Rajotte, maire de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot, madame Myriam Bélisle, présidente et madame Karen Petit, directrice générale du CPE-BC Plus Grand que Nature

Source : Micheline Martel, directrice générale  
Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot  
450 791-2455 / [dg@sainte-helenedebagot.com](mailto:dg@sainte-helenedebagot.com)